



AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP) ET PLACIER
Direction de la Communication et des Dynamiques Locales
Service : Commerce de Proximité

Grade : Adjoint Technique Territorial – Catégorie C

Groupe de fonctions : C1

Poste occupé par :

MISSIONS

Mission principale :

1. Organisation et gestion des marchés

- Accueillir et orienter les commerçants non sédentaires lors des marchés (présence terrain le mercredi et le samedi matin)
- Instruire les demandes d'emplacements (emplacement, matériels)
- Veiller à la bonne répartition des emplacements selon les plans d'installation des marchés, braderies, foires et des cirques...
- Assurer le respect du règlement des marchés et des arrêtés municipaux
- Prévenir et gérer les conflits en lien avec le partage de l'espace public
- Mettre à jour le fichier des commerçants (contacts, KBIS, assurances, carte de commerçant ambulant)
- Encaisser les droits de place et tenir la régie de recettes « Foire et Marchés »
- Éditer les arrêtés municipaux nécessaires
- Gestion des correspondances et du relationnel avec les commerçants non sédentaires
- Participer aux Comités Techniques des Marchés

2. Gestion de l'occupation du domaine public

- Assurer le traitement des demandes d'occupation du domaine public (terrasses, étals, barnums, etc.)
- Éditer les arrêtés municipaux nécessaires à la bonne gestion de l'occupation du domaine public et les faire respecter
- Contrôler et suivre sur le terrain le respect des autorisations et verbaliser si nécessaire
- Suivre les encaissements et produire des tableaux de bord d'activité (taux d'occupation, recettes, infractions, etc.).

3. Participation à l'organisation des événements

- Participer à l'organisation logistique des événements municipaux sur le domaine public (En lien avec la Police Municipale et les Services Techniques)
- Participer à la surveillance et au bon déroulement des événements à Yvetot en coordination avec la Police Municipale
- Présence aux cérémonies patriotiques

Missions secondaires :

- Sécurité aux abords des écoles
- Appui aux missions de la Police Municipale dans le cadre des compétences ASVP
- Participation à des actions de prévention et de tranquillité publique
- Ilotage de l'espace public en coordination avec la Police Municipale
- Veille à la propreté des espaces publics
- Veille à la régularité du stationnement
- Relais d'information avec les commerçants et les riverains (travaux, événements)
- Surveillance exceptionnelle des bâtiments municipaux

PROFIL

Savoir Faire :

Connaissance des pouvoirs de Police du Maire
Connaissance du fonctionnement des marchés
Connaissance de la réglementation du domaine public
Compétences en gestion budgétaire et administrative
Bonnes qualités rédactionnelles
Aisance dans l'utilisation des outils informatiques et numériques nécessaire à l'exercice des missions du poste.

Savoir Etre :

Excellentes capacités organisationnelles et de planification
Respect du devoir de réserve et de discrétion professionnelle
Excellent relationnel et capacité à travailler en équipe
Esprit d'initiative et force de proposition
Capacité à gérer le stress et à résoudre les conflits
Polyvalence
Bonne capacité à s'adapter à différentes situations
Disponibilité les week-ends et jours fériés

CONDITIONS DE TRAVAIL

Temps complet 37 heures avec attribution jours RTT :
Dimanche et lundi : repos
Mardi, jeudi et vendredi : 8 h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00
Mercredi et samedi : 6h45 à 14h00
Ces horaires peuvent varier en fonction des besoins

Travail exceptionnel les dimanches et jours fériés (Braderie, Foires...)
Travail en extérieur par tous temps
Port obligatoire de la tenue réglementaire d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) dans l'exercice des missions opérationnelles.

MOYENS TECHNIQUES

Outils informatiques et bureau à l'Annexe de l'Hôtel de ville

RATTACHEMENT

Hiérarchique

N+2 : Directeur de la Communication et des Dynamiques Locales

N+1 : Responsable du Service Commerce de Proximité

N : ASVP

N-1 : néant

Lien fonctionnel avec le chef de la Police Municipale